



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Janvier 2023 : le taux de chômage augmente à 3,5 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 3,5 % à la fin du mois de janvier 2023, progressant de 0,2 point. Le canton de Vaud recense cependant 1023 personnes au chômage de moins qu'en janvier 2022, soit une diminution de 6,6 %.

Le nombre de chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud affiche une hausse saisonnière en janvier 2023 et s'élève à 14'466, soit 807 personnes de plus qu'à la fin du mois de décembre 2022 (+5,9 %). L'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ suit une tendance moins marquée (+507 personnes) et se fixe à 23'078 (+2,2 %). Il y a un an au mois de janvier 2022, le taux de chômage s'établissait à 3,7 %.

Au cours du mois de janvier 2023, les ORP vaudois ont inscrit 3467 nouvelles personnes et annulé 2965 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les entreprises auprès des ORP vaudois s'est élevé à 5226, en hausse de 5,5 % par rapport à décembre 2022 et en baisse de 10,4 % par rapport à janvier 2022.

Par rapport au mois dernier, la progression des effectifs de chômeurs et chômeuses est essentiellement constatée dans les groupes de professions liés au commerce de détail (+110), à la construction (+95) et chez les « spécialistes et auxiliaires de la restauration et barmen » (+54). La hausse observée concerne toutes les classes d'âge, en particulier les 30 à 39 ans (+345) et les 40 à 49 ans (+171).

Sur le plan régional, tous les districts voient leur taux de chômage progresser ce mois, allant jusqu'à 0,4 point pour les districts d'Aigle (4,0 %) et de la Broye-Vully (4,2 %). Avec 0,1 point de plus, les districts de Morges (2,7 %) et de Lausanne (4,2 %) connaissent les augmentations de taux les plus modérées.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2229, en hausse de 65 personnes en un mois (+3,0 %) et de 25 personnes en un an (+1,1 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 3,1 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits : il rassemble 89 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs et chômeuses en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 février 2023

Renseignements : DEIEP, Françoise Favre, directrice générale de la DGEM, 021 316 61 01 - francoise.favre@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).